

Renouvelez votre assurance d'hospitalisation



Changer maintenant,
sans examen de santé

Changez dès maintenant en toute simplicité votre assurance d'hospitalisation HOSPITAL PLUS/PLUS BONUS ou HOSPITAL COMFORT/COMFORT BONUS pour HOSPITAL Demi-Privée ou HOSPITAL Privée sans examen de santé.

L'assurance d'hospitalisation dont vous disposez actuellement est une assurance fermée qui n'accepte plus de nouvelles souscriptions. Alors, profitez-en pour changer facilement d'assurance et bénéficiez de prestations attractives.

	HOSPITAL PLUS HOSPITAL PLUS BONUS	HOSPITAL Demi-Privée
	➔ helsana.ch/fr/hospitalplus ➔ helsana.ch/fr/hospital-plus-bonus	➔ helsana.ch/hospital-demi-privée
Séjours hospitaliers en Suisse	Couverture intégrale en division demi-privée dans toute la Suisse ²	Couverture intégrale en division demi-privée dans toute la Suisse ¹
Confort de chambre	Division demi-privée, chambre à deux lits dans toute la Suisse ²	Division demi-privée, chambre à deux lits dans toute la Suisse ¹
Séjours hospitaliers à l'étranger	CHF CHF 1000.–/jour pendant max. 60 jours/an pour les séjours hospitaliers d'urgence et planifiés ³	Traitements d'urgence : CHF 1500.–/jour, durée illimitée Traitements ciblés : CHF 1500.–/jour, durée illimitée avec garantie de prise en charge des coûts ³
Libre choix du ou de la médecin	Libre choix de la ou du médecin à l'hôpital	Libre choix de la ou du médecin à l'hôpital ¹
Forfait d'accouchement (en cas d'accouchement ambulatoire)		CHF 1500.– si maternité co-assurée
Séjour en rooming-in pour une personne accompagnante		Hébergement et repas d'une personne accompagnante à l'hôpital, CHF 100.–/jour pendant max. 15 jours/an
Soins aigus et de transition	CHF 120.–/jour pendant max. 14 jours/an pour les frais de pension (hébergement et repas) pendant des soins stationnaires aigus et de transition dans un EMS	CHF 120.–/jour pendant max. 14 jours/an pour les frais de pension (hébergement et repas) pendant des soins stationnaires aigus et de transition dans un EMS
Cures balnéaires et de convalescence	CHF 60.–/jour pendant max. 30 jours/an pour les cures balnéaires et de convalescence prescrites par un ou une médecin après une opération ou une maladie	CHF 100.–/jour pendant max. 21 jours/an pour les cures balnéaires et de convalescence prescrites par un ou une médecin après une opération ou une maladie
Aide ménagère	CHF 60.–/jour pendant max. 30 jours/an	CHF 100.–/jour pendant max. 30 jours/an
Nanny Service (service de garde d'enfants) Personne assurée : parent	60 heures/an L'un des parents est à l'hôpital pour une intervention stationnaire : après concertation avec notre centrale d'appels d'urgence, nous organisons une garde d'enfants sept jours sur sept par du personnel qualifié.	60 heures/an L'un des parents est à l'hôpital pour une intervention stationnaire : après concertation avec notre centrale d'appels d'urgence, nous organisons une garde d'enfants sept jours sur sept par du personnel qualifié.
KidsCare (garde d'enfant malade/accidenté) Personne assurée : enfant	60 heures/an Enfant malade/accidenté : après la prise de contact avec notre centrale d'appels d'urgence, nous organisons la garde de votre enfant à domicile par des personnes qualifiées.	60 heures/an Enfant malade/accidenté : après la prise de contact avec notre centrale d'appels d'urgence, nous organisons la garde de votre enfant à domicile par des personnes qualifiées.
Fast Track	Première consultation rapide auprès d'un ou d'une spécialiste	Première consultation rapide auprès d'un ou d'une spécialiste
Deuxième avis d'expert-e	En cas de maladie grave, deuxième avis médical par un-e expert-e renommé-e	En cas de maladie grave, deuxième avis médical par un-e professeur-e renommé-e
Frais de déplacement (aller-retour à l'hôpital)		CHF 250.–/an en Suisse (taxi officiel, TP) pour des interventions ciblées

- 1 • Parmi les hôpitaux et médecins reconnu-e-s par Helsana. Vous trouverez la liste des hôpitaux sans couverture des coûts sur helsana.ch/negociations-tarifaires.
• Veuillez noter que des frais sont générés dans les hôpitaux et chez les médecins non reconnu-e-s par Helsana, que vous devrez vous-même prendre en charge.
- 2 Quote-part en cas de traitement dans un hôpital sans convention tarifaire Helsana. Voir helsana.ch/negociations-tarifaires.
- 3 Soumettre une demande de prise en charge des coûts avant le traitement prévu.

Couverture sans faille avec PRIMEO et HOSPITAL



Avec PRIMEO, vous bénéficiez également d'une couverture optimale en cas de traitements ambulatoires et complétez ainsi votre assurance d'hospitalisation stationnaire. Vous trouverez de plus amples informations sur :

➔ helsana.ch/fr/primeo

HOSPITAL COMFORT HOSPITAL COMFORT BONUS

➔ helsana.ch/fr/hospitalcomfort
➔ helsana.ch/fr/hospital-comfort-bonus

HOSPITAL Privée

➔ helsana.ch/hospital-privée

Séjours hospitaliers en Suisse

Couverture intégrale en division privée dans toute la Suisse²

Confort de chambre

Division privée, chambre individuelle dans toute la Suisse²

Séjours hospitaliers à l'étranger

100 % des frais pendant max. 60 jours/an pour les séjours hospitaliers d'urgence CHF 1500.-/jour pendant max. 60 jours/an pour les séjours hospitaliers planifiés³

Libre choix du ou de la médecin

Libre choix de la ou du médecin à l'hôpital

Forfait d'accouchement (en cas d'accouchement ambulatoire)

Libre choix de la ou du médecin à l'hôpital

Séjour en rooming-in pour une personne accompagnante

Libre choix de la ou du médecin à l'hôpital

Soins aigus et de transition

CHF 180.-/jour pendant max. 14 jours/an pour les frais de pension (hébergement et repas) pendant des soins stationnaires aigus et de transition dans un EMS

Cures balnéaires et de convalescence

CHF 90.-/jour pendant max. 30 jours/an pour les cures balnéaires et de convalescence prescrites par un ou une médecin après une opération ou une maladie

Aide ménagère

CHF 90.-/jour pendant max. 30 jours/an

Nanny Service (service de garde d'enfants) Personne assurée : parent

90 heures/an
L'un des parents est à l'hôpital pour une intervention stationnaire : après concertation avec notre centrale d'appels d'urgence, nous organisons une garde d'enfants sept jours sur sept par du personnel qualifié.

KidsCare (garde d'enfant malade/ accidenté) Personne assurée : enfant

90 heures/an
Enfant malade/accidenté : après la prise de contact avec notre centrale d'appels d'urgence, nous organisons la garde de votre enfant à domicile par une personne qualifiée.

Fast Track

Première consultation rapide auprès d'un ou d'une spécialiste

Deuxième avis d'expert-e

En cas de maladie grave, deuxième avis par un-e expert-e renommé-e

Frais de déplacement (aller-retour à l'hôpital)

En cas de maladie grave, deuxième avis par un-e professeur-e renommé-e

Couverture intégrale en division privée dans toute la Suisse¹

Division privée, chambre individuelle dans toute la Suisse¹

Traitements d'urgence : couverture intégrale des coûts, **durée illimitée**
Traitements ciblés : **couverture intégrale des coûts, durée illimitée avec garantie de prise en charge des coûts³**

Libre choix de la ou du médecin à l'hôpital¹

CHF 3000.- si maternité co-assurée

Hébergement et repas d'une personne accompagnant à l'hôpital, CHF 200.-/jour pendant max. 15 jours/an

CHF 240.-/jour pendant max. 14 jours/an pour les frais de pension (hébergement et repas) pendant des soins stationnaires aigus et de transition dans un EMS

CHF 200.-/jour pendant max. 21 jours/an pour les cures balnéaires et de convalescence prescrites par un ou une médecin après une opération ou une maladie

CHF 200.-/jour pendant max. 30 jours/an

120 heures/an
L'un des parents est à l'hôpital pour une intervention stationnaire : après concertation avec notre centrale d'appels d'urgence, nous organisons une garde d'enfants sept jours sur sept par du personnel qualifié.

120 heures/an
Enfant malade/accidenté : après la prise de contact avec notre centrale d'appels d'urgence, nous organisons la garde de votre enfant à domicile par une personne qualifiée.

Première consultation rapide auprès d'un ou d'une spécialiste

En cas de maladie grave, deuxième avis par un-e professeur-e renommé-e

CHF 500.-/an en Suisse (taxi officiel, TP)
pour des interventions ciblées

- Parmi les hôpitaux et médecins reconnu-e-s par Helsana. Vous trouverez la liste des hôpitaux sans couverture des coûts sur helsana.ch/negociations-tarifaires.
• Veuillez noter que des frais sont générés dans les hôpitaux et chez les médecins non reconnu-e-s par Helsana, que vous devrez vous-même prendre en charge.
- Quote-part en cas de traitement dans un hôpital sans convention tarifaire Helsana. Voir helsana.ch/negociations-tarifaires.
- Soumettre une demande de prise en charge des coûts avant le traitement prévu.

Nous sommes là pour vous.
Tout au long de la vie. Pour
que vous restiez en bonne
santé, retrouviez rapidement
la santé ou viviez mieux malgré
la maladie.

Nous sommes là pour vous.

Helsana Assurances complémentaires SA

0844 80 81 82

➔ helsana.ch/contact

➔ helsana.ch/transfert-assurance-hospitalisation

Prendre un rendez-vous en ligne

➔ helsana.ch/conseil



Distinguée par les meilleures notes.

